

Ces femmes aux mains de fées que la direction méprise.

À moins de trois semaines du lancement de la nouvelle tranche sibylline de 18h30, ... les salariés apprennent par les bruits de couloir qu'un nouveau prestataire vient de remporter l'appel d'offres pour la sous-traitance du maquillage sur les plateaux d'émissions et du journal télévisé de France 3 Provence Alpes.

La CGT prend acte de ce changement et tient à rappeler qu'elle s'est toujours vivement opposée à la sous-traitance de ce cœur de métier qu'est le maquillage. Quoiqu'en dise notre direction, cette profession fait partie intégrante de la télévision. Elle mérite d'être pérennisée. Il y va de l'image de notre antenne.

Malgré nos nombreuses alertes sur ce marchandage, la direction persiste et signe avec cette sous-traitance qui rend invisible ce personnel payé à la pièce, ces femmes qui n'ont pas le droit aux activités sociales et culturelles de notre Comité d'Entreprise car juridiquement au sein de Francetélévisions elles n'existent pas, elles ne font pas partie de la masse salariale.

Cette décision est d'autant plus déplorable que ce métier majoritairement féminin est le moins bien payé en télévision et encore moins payé en sous-traitance.

La direction qui se gargarise à longueur de réunions ou de communications officielles de lutter contre les discriminations n'hésite pas chez nous à France 3 Provence Alpes à s'attaquer aux femmes en situation de précarité.

Cette sous-traitance persistante met à l'écart de manière pernicieuse nos deux cheffes maquilleuses CDD historiques et les place encore plus dans la précarité.

Leur professionnalisme est plébiscité par tous ceux qui passent à l'antenne mais là encore, comme pour la régionalisation, l'avis des salariés est piétiné.

La CGT réclame une réunion dans les plus brefs délais à la nouvelle direction afin d'obtenir le retour des contrats en bonne et due forme pour les cheffes maquilleuses sur toute la semaine ainsi que les week-ends.

Marseille le 7 janvier 2021